CONVENTIONS DE SUBVENTION AUX ASSOCIATIONS
CCAS DE CALUIRE ET CUIRE N° SIREN 266 910 017
ANNEE 2024
(Décret n° 2017-779 du 5 mai 2017)

ASSOCIATIONS	N° SIREN-SIRET	Référence Délibération	Montant de la subvention de fonctionnement	Objet de la convention	Date de la convention	Conditions De versement
SERVICE AIDE A DOMICILE DE CALUIRE ET CUIRE	779 675 594	N°14/21 du 1er avril 2021	49 727 €	Contrat d'objectifs et de moyens - Modalités du partenariat Pour une durée de 4 ans	01/06/2021	Versement par douzième
CENTRES SOCIAUX ET CULTURELS DE CALUIRE	77 967 558 600 035	N° D02-2024 du 5 mars 2024	40 000 €	Contrat d'objectifs et de moyens - Modalités du partenariat 01/04/2024-30/06/2027	15/03/2024	Versement unique